



Cher(s) habitant(s),

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Nord Alsace est engagé pour la prévention et la valorisation des déchets. C'est grâce aux investissements du syndicat mais surtout à vous, habitants du territoire, et vos habitudes fructueuses telles que le tri et le compostage, que nous avons atteint nos objectifs ambitieux, notamment, une diminution de **15 % de déchets produits entre 2010 et 2022**.

Forts de nos accomplissements, nous pouvons aujourd'hui optimiser davantage le traitement de nos déchets en les transformant en ressources. Ainsi, **deux nouveautés entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024** pour que nos services s'adaptent encore plus à vos besoins.

Collecte séparée des déchets alimentaires


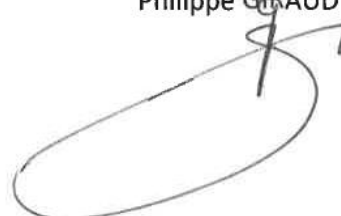
Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui plus **d'un tiers du contenu du bac d'ordures ménagères résiduelles**, malgré une pratique bien ancrée du **compostage**. A partir du 1^{er} janvier 2024, des **bornes de collectes** seront installées dans votre commune pour recueillir vos déchets alimentaires. Ils seront valorisés **en biogaz par méthanisation**. Nos agents se mobiliseront la première semaine de janvier pour que ces bornes soient opérationnelles au plus vite. Pour plus de précisions, **un mémo-tri** joint à ce courrier vous indique les déchets concernés par cette nouvelle collecte.

Collecte des ordures ménagères résiduelles toutes les deux semaines

Depuis le 1^{er} janvier 2023, **tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri**. En poursuivant ce geste de tri et avec la collecte des déchets alimentaires, le bac d'ordures ménagères résiduelles sera considérablement allégé : n'y resteront que quelques déchets tels que les mouchoirs, couches, poussières... Pour **accompagner cette dynamique** et répondre à vos nouvelles habitudes, les **camions passeront tous les quinze jours pour collecter vos ordures**. Cette nouvelle fréquence répond également à une **demande récurrente** d'une partie des habitants qui ne sortaient plus le bac brun toutes les semaines. Moins de passages signifie moins de transport, moins de gaz à effets de serre rejetés et **une maîtrise des coûts** pour un service plus adapté.

Ensemble, valorisons au mieux nos déchets !

Le Président,
Philippe **GIRAUD**



En déchèterie



Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :

Horaires d'hiver : du 1 octobre au 31 mars
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été : du 1 avril au 30 septembre
de 9h à 11h45 et de 14h00 à 17h15

Elles sont fermées les jours fériés.

Des filières peuvent être absentes dans certaines déchèteries.
Plus de détail sur notre site internet, onglet "Déchèterie"

www.smictom-nord67.com

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas
alors appliquons la "règle des 5R" :

Refuser

Ce dont nous n'avons pas besoin : produits à usage unique, tickets de caisse, publicité, goodies.

Réduire

Le gaspillage alimentaire, les emballages jetables : acheter en vrac, local et d'occasion.

Réutiliser

Ce qui peut avoir une seconde vie : réparer, troquer, donner, partager.

Rendre (à la terre)

Composter, pailler, broyer.

Recycler

Les déchets du bac de tri et ceux apportés en déchèterie.



Trouvez la borne la plus proche en scannant le QR code



Ou rendez-vous sur notre site internet

54 rue de l'Industrie
67160 Wissembourg
 www.smictom-nord67.com
 03 88 54 84 00
 @SMICTOMNordAlsace



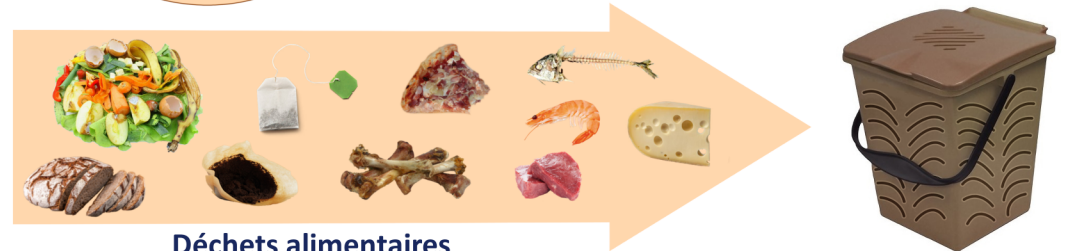
AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

Mémo tri 2024



Nouveauté en 2024 : la collecte des déchets alimentaires en points d'apports volontaires.

Nos déchets alimentaires ont de la valeur.
Le SMICTOM propose une solution complémentaire au compostage pour valoriser les déchets comme la viande, les produits laitiers et de la mer, difficilement compostables.



Déchets alimentaires
en sac kraft



Tous les emballages
vides, en vrac, non imbriqués



Bouteilles, flacons, pots et bocaux
dépôts entre 8h et 20h



Ordures ménagères

Tri des déchets alimentaires

Dans le composteur et la borne



Épluchures de fruits, légumes et coquilles d'œufs



Serviettes en papier



Mes déchets valorisés dans mon jardin !



Marc de café et sachets de thé

Dans la borne



Os, viandes, poissons et produits de la mer



Restes de repas, pains et céréales



Laitages



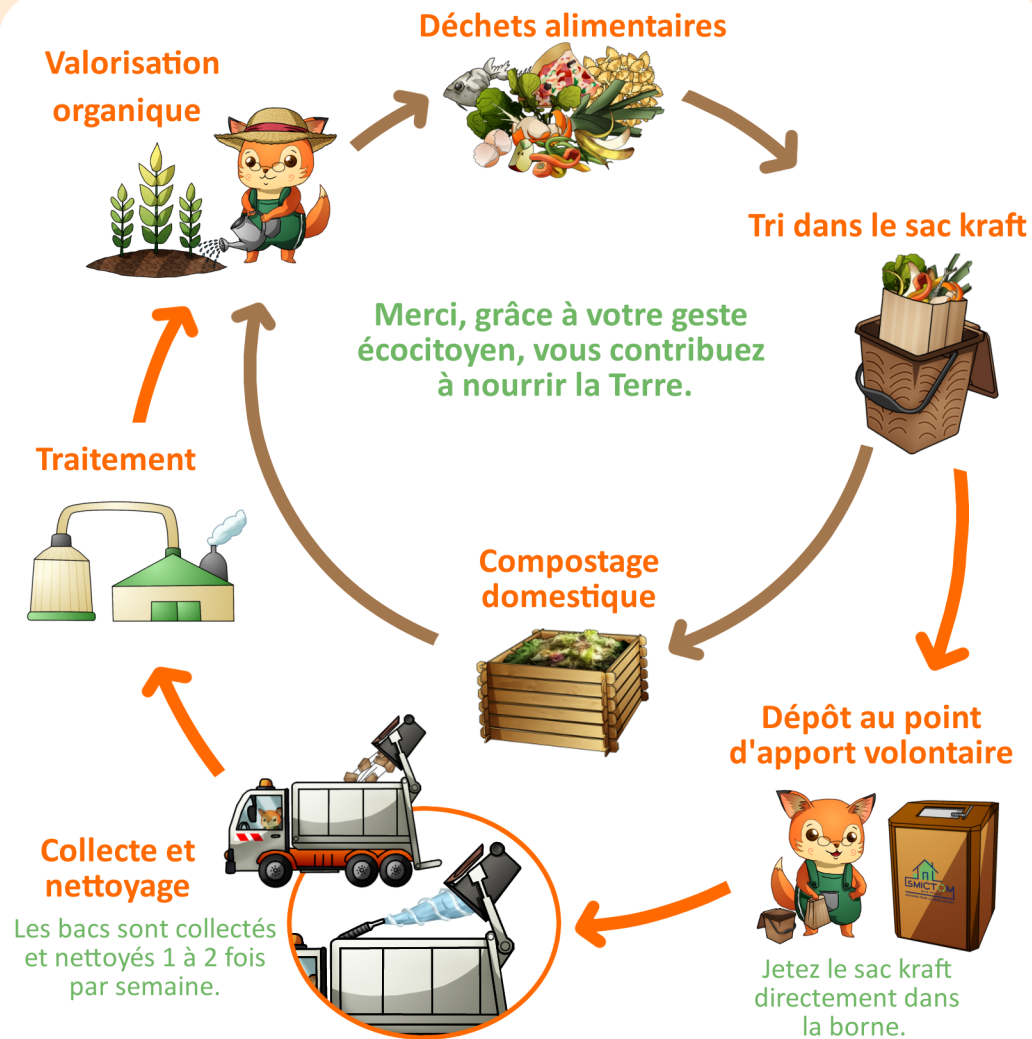
Hop'la ! Le sac kraft direct dans l'bac !

 Ne pas déposer



Déchets verts, emballages, couches, cendres, litière, huiles

Que deviennent vos déchets ?



Le sac en papier kraft dans votre bio-seau
Il est compostable et renforcé pour limiter les écoulements des jus. Les sacs sont disponibles gratuitement au SMICTOM ou en déchèterie.



Le bio-seau dans votre cuisine
Sa structure ajourée permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, limitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Il peut être lavé au lave-vaisselle.